



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-34534>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **26-34534**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-26180

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26561337200019

Ville : VANNES

Code postal : 56000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 56

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réfection de la toiture terrasse du bâtiment 20 RIA de l'EPSM Morbihan

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261420

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de travaux, à prix forfaitaire actualisable ayant pour objet les travaux de réfection de la toiture terrasse du bâtiment 20 RIA de l'EPSM Morbihan. Date prévisionnelle de commencement des prestations : le 24 avril 2026

Critères d'attribution : Le Pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants : Critère « Qualité technique » sur 60 points dont 25 points au regard de la Qualité de la méthodologie et de l'organisation définie pour l'exécution des travaux, 25 points au regard de la Qualité des moyens humains et matériels affectés à l'opération, et 10 points au regard de la Qualité du planning prévisionnel détaillé proposé --- Critère « Prix » sur 40 points

Section 4 - Informations rectificatives

- Suite aux modifications apportées par le Maître d'ouvrage à certains documents de la consultation, la date limite de réception des plis est reportée au 24 avril 2026, 12h00. En conséquence dans l'avis, Section 3 - Procédure - Date et heure limite de réception des plis, à la place de "10/04/2026 à 12:00", lire "24/04/2026 à 12:00".

- Le Maître d'ouvrage a modifié la PSE3. En conséquence, dans l'avis, Section 6 - Informations complémentaires - Autres informations complémentaires, à la place de "Prestations supplémentaires éventuelles : le marché comporte quatre (4) prestations supplémentaires éventuelles : PSE1 - Réfection de la toiture de la zone logistique / PSE2 - Complexe toiture végétalisée / PSE3 - Peinture Blanche sur toiture / PSE4 - Etanchéité isolée sur support béton - inaccessible autoprotégée. Le soumissionnaire doit obligatoirement répondre aux PSE demandées en ayant au préalable fait une offre correspondant à l'offre de base telle que définie au cahier des clauses techniques particulières et l'avoir chiffrée.", lire "Prestations supplémentaires éventuelles : le marché comporte quatre (4) prestations supplémentaires éventuelles : PSE1 - Réfection de la toiture de la zone logistique / PSE2 - Complexe toiture végétalisée / PSE3 - Complexe d'étanchéité clair / PSE4 - Etanchéité isolée sur support béton - inaccessible autoprotégée. Le soumissionnaire doit obligatoirement répondre aux PSE demandées en ayant au préalable fait une offre correspondant à l'offre de base telle que définie au cahier des clauses techniques particulières et l'avoir chiffrée."

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2026